

AVIS AU LECTEUR

AECEC diffuse le présent rapport auprès des exportateurs canadiens de poisson et d'aliments à base de poisson dans le cadre d'un programme visant à mettre à la disposition de l'industrie canadienne les renseignements recueillis par les missions commerciales du Canada à l'étranger.

Le rapport, qui porte sur le marché malaisien des aliments importés, vise à faire connaître les débouchés offerts par celui-ci aux exportateurs canadiens. En 1987, la Malaisie a importé pour 2,2 milliards de dollars malaisiens d'aliments et de boissons. La part du Canada dans ces importations est plutôt faible. En 1987, elle était de 0,25 %, soit 5,5 millions de dollars malaisiens, et elle est demeurée à peu près au même niveau pendant la première moitié de 1989. Le saumon fumé et la morue sont les principaux produits de la pêche exportés par le Canada en Malaisie. Les auteurs du rapport concluent que, si le marché malaisien est petit et plutôt stagnant pour les produits alimentaires canadiens, c'est surtout parce que ceux-ci sont jugés plus coûteux que ceux de certains autres pays. Ils indiquent qu'il est possible de trouver des créneaux pour certains produits canadiens, mais que pour la plupart des produits, il faudra offrir un meilleur prix pour obtenir une plus grande part du marché.

Les exportateurs qui souhaitent pénétrer le marché malaisien peuvent communiquer avec le Centre du commerce international (CCI) de leur province, qui les mettra en contact avec le Service des délégués commerciaux. Ils peuvent également s'adresser à la Direction des pêches, aux directions géographiques de l'expansion du commerce d'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, à Ottawa, ou directement aux missions pour obtenir des renseignements supplémentaires. Une liste des CCI et des directions géographiques de l'expansion du commerce figure à la fin du rapport. On trouvera dans le "Répertoire du Service des délégués commerciaux du Canada" les noms et adresses des missions du Canada à l'étranger.

Nous espérons que ce rapport vous aidera à exporter vos produits. Si vous avez des commentaires sur celui-ci ou des suggestions concernant de futurs rapports, nous vous saurions gré de nous en faire part en communiquant avec la Direction des pêches, Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, 125, promenade Sussex, Ottawa (Ontario), K1A 0G2, tél. : (613) 995-1712, télécopieur : (613) 995-8384.

Richard Ablett
Directeur
Direction des pêches